



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

LA FÉDÉRATION SANTÉ ACTION SOCIALE CGT CONDAMNE SANS RÉSERVE LES VIOLENCES COMMISES LE 14 JUIN 2016 À L'AP-HP

La Fédération Santé et Action Sociale CGT apporte tout son soutien à l'ensemble des personnels de l'Assistance Publique de Hôpitaux de Paris face aux dégradations commises sur certains de leurs établissements lors de la manifestation d'hier.

Nous ne tolérons aucune de ces violences gratuites perpétrées par quelques individus en marge des manifestations, mais encore moins celles qui gratuitement endommagent des établissements de soins ou du mobilier public.

Ces actes aveugles n'ont d'autre objectif que de tenter de discréditer le mouvement qui légitimement s'oppose à la Loi Travail, et à un gouvernement qui s'obstine à la mettre en place.

Ces casseurs ont détruit des biens publics, ce qui a provoqué des ripostes de la part des forces de l'ordre, vis à vis des manifestants pacifiques.

Dans le cortège, des membres de notre direction fédérale, ainsi que d'autres camarades ont été légèrement blessés alors qu'ils soignaient une personne à terre. Des casseurs brisent les vitres d'un hôpital et des CRS chargent, gazent des soignants pendant qu'ils portent secours aux victimes...

Voilà le vécu et la description de certains témoignages de « scènes de guerre » au sein de la manifestation.

Pour autant, avec ce cortège gigantesque, composé de plusieurs centaines de milliers de personnes venues simplement exercer leur droit de grève et d'expression, la manifestation s'est tenue de manière pacifique et responsable.

Il est regrettable que les médias ne retiennent que les actes de violence, certes condamnables et relèguent au deuxième plan les revendications centrales contre le projet de cette loi.

La Fédération Santé et Action Sociale condamne sans réserve tous les actes de violence, d'agression et de vandalisme, mais également la politique autoritaire du gouvernement qui les génère par son refus d'entendre la demande de retrait de ce projet de loi rétrograde.

La violence n'a jamais exprimé aucune revendication dans un pays démocratique et ne le fera jamais.

Montreuil, le 15 juin 2016

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

47

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr